

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 5 NOVEMBRE 2024 - n°116



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Il devient malheureusement systématique d'évoquer les intempéries dans ce support d'information municipal. Début octobre, l'épisode de pluies intenses a de nouveau entraîné le débordement du ru et occasionné des dégâts importants avec des inondations dans plusieurs foyers. S'il est difficile d'identifier une cause unique à ces phénomènes de crues du ru, jamais survenus avant cette année, nous avons rappelé à chacun ses obligations.

Nous avons ainsi renouvelé des démarches (comme cela avait été fait dès les intempéries de mai) pour contraindre les propriétaires riverains du ru à effectuer les travaux d'entretien obligatoires qui leur incombent et **fait contrôler**, par des organismes experts, **les ponts et passerelles communaux** mis à mal durant ces épisodes successifs.

Des arrêtés municipaux d'interdiction stricte d'accès à deux ouvrages d'art ont été mis en place à l'issue de ces vérifications, pour la sécurité de tous, en attendant la suite des études pour la reconstruction d'un pont et la réparation de l'autre.

Cependant, malgré les interdictions explicitement signifiées par affichage et barrières, nous déplorons la présence de promeneurs curieux ou de riverains qui modèrent le risque sans savoir l'évaluer.

Nous ne transigerons pas avec la sécurité et la Gendarmerie sera régulièrement sollicitée pour veiller au respect de ces mesures.

Nous le voyons, dans les communes des environs, en France ou à quelques milliers de kilomètres de Brasles, des phénomènes climatiques successifs surviennent régulièrement et plus intensément depuis plusieurs mois. Il nous faut désormais apprendre à vivre avec ces risques et à tous nous y préparer.

Bien à vous,

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

Intempéries d'octobre : accompagner les sinistrés, sécuriser les infrastructures communales et responsabiliser chacun



Dans la nuit du 9 au 10 octobre, un épisode important de pluie - l'équivalent d'un mois de précipitations - s'est abattu sur la commune à l'occasion du passage de la tempête Kirk, entraînant un nouveau débordement du ru, plus conséquent encore que celui survenu au printemps.

Le service technique et les élus s'étaient préparés dès le déclenchement de l'alerte orange par la Préfecture en assurant le contrôle en amont des avaloirs et des réseaux d'évacuation sur la commune.

Cependant, face à l'intensité brutale du phénomène climatique, les réseaux déjà saturés n'ont pu absorber le flot continu d'eau et de boue qui a envahi une partie du village durant plusieurs heures, entraînant des inondations dans de nombreux foyers.

Un appui a été apporté par la municipalité auprès des foyers touchés pour aider au nettoyage et au débarrasage des objets souillés, tout en accompagnant les habitants concernés dans leurs démarches de déclaration de sinistre auprès des assureurs.

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a aussitôt été engagée par la commune et celle-ci a été validée par arrêté interministériel paru au Journal Officiel le 23 octobre. Les habitants sinistrés disposent d'un délai de 30 jours depuis la publication de cet arrêté pour effectuer, si ce n'était déjà fait, leur déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurance.

La commune a également fait intervenir le 22 octobre des experts de l'Agence départementale d'ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA) et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) pour étudier l'impact du fort débit du cours d'eau sur les ouvrages d'art du village.



A l'issue de cette visite, deux ponts - celui du chemin du Moulin dit Picard et celui de la Rabotterie - ont fait l'objet d'arrêtés municipaux interdisant leur accès pour risque imminent d'effondrement. Des barrières et signalétiques ont été apposés.

Enfin, des actions complémentaires à celles déjà engagées au printemps ont été renouvelées à l'attention des propriétaires riverains du ru, sur la base de constats d'embâcles massifs dans le cours d'eau, constats confirmés par le passage d'un commissaire de justice le 31 octobre.



Des mesures obligeant les propriétaires à engager les travaux nécessaires de dégagement du cours d'eau d'ici la fin du mois ont été mises en œuvre et une rencontre est prévue dans les prochains jours avec les services de l'Etat pour garantir à la commune la réalisation par les propriétaires concernés de ces actions, strictement nécessaires pour la sécurité de tous.

Un beau bilan pour l'opération brioches et pour le stand du CCAS à la brocante



La vente des brioches de la solidarité assurée par les élus et les membres du Centre Communal d'Action sociale au cours du week-end des 12 et 13 octobre a permis de recueillir la somme de 1 427,64€, un montant en lé-

gère hausse par rapport à l'an dernier, preuve de la générosité des habitants. Ces fonds sont reversés à l'APEI de 2 Vallées pour contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil des personnes souffrant d'un handicap mental.



La semaine suivante, la brocante a été l'occasion pour le Centre Communal d'Action Sociale de dégager un bénéfice de 531€ grâce au stand de restauration à emporter, présent face à la Mairie. Tout au long de la journée, pâtisseries, boissons et sandwiches ont fait le bonheur de promeneurs ou d'exposants souhaitant se restaurer. Ces fonds permettront de soutenir des actions en faveur d'habitants de Brasles en difficulté.

B **A** **B** **C** **BOURSE**
AUX JOUETS
 PUERICULTURE
DIMANCHE 10 NOVEMBRE
10H-17H
Espace culturel de Brasles
Buvette et restauration
 5€ la table au profit de l'école de Brasles
 Réservation: 06 78 54 40 73

Retour en images sur...



Dans le cadre de la Semaine Bleue, une sortie au musée du poids de Mécringes, à côté de Montmirail, suivie d'un repas au restaurant a été proposée le 2 octobre dernier aux membres du Club des Aînés. L'occasion de passer un moment convivial et de découvrir le patrimoine des environs.

La brocante du dimanche 20 octobre a une nouvelle fois rencontré un franc succès avec un grand nombre de visiteurs présents tout au long de la journée. Les différentes animations proposées - expositions, animations foraines, promenade à poneys...ont attiré un public nombreux.



Les dates à retenir des prochains rendez-vous à Brasles



Retrouvez toutes les informations détaillées sur ces différents événements sur www.brasles.fr, rubrique Actualités.

NOVEMBRE

Dimanche 10

Bourse aux Jouets
 Au profit de l'école de Brasles
 Espace Culturel
 Raymond Commun
 10h-17h

Lundi 11

Commémoration de l'Armistice
 de la Première Guerre Mondiale
 Place de la Mairie
 10h45

Samedi 16

Festival Haute Fréquence
 Espace Culturel
 Raymond Commun
 20h

Dimanche 17

Run & Bike
 Triathlon Club de l'Omois
 Au profit de l'Institut Godinat
 de Reims
 Dès 9h30

Lundi 25

Vaeillantes
 Théâtre
 Espace Culturel
 Raymond Commun
 20h

Direction de la publication : Julie CONTOZ -
 Rédaction : Julie CONTOZ -
 Photos : Julien CONTOZ -
 Impression : Imprimerie de la Vallée de la Vesle
 Tirage à 500 exemplaires



PANNEAU POCKET

Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi de 08h30 à 12h00** - **Le samedi matin** : sur rendez-vous
 Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr